



"PRÉVENTION DES ABUS SEXUELS ET AUTRES « SECRETS-POISONS »"

Fiche de capitalisation

Enfants

(26)

École élémentaire Emile Barthelon —
Bourg-lès Valence (26)

Les enseignantes et la directrice de l'école ont initié le projet début 2021, constatant que jusqu'alors aucune n'avait repéré dans sa carrière d'enfants victimes d'inceste ou d'abus sexuels, alors même que, selon des chiffres publiés la même année, en moyenne 3 enfants par classe sont concernés. S'interrogeant collectivement sur cet état de fait – serait-on passé à côté de certaines situations par le passé ? Comment éviter cela à l'avenir ? – l'équipe a souhaité proposer, pour l'ensemble des classes de l'école, un cycle de séances sur ces sujets, à raison de trois par an et par niveau. Il avait d'abord été envisagé que ce soit une personne extérieure qui intervienne auprès des enfants. Mais dès la 1ère rencontre avec Promotion Santé Drôme, l'équipe a choisi de développer sa capacité à faire par elle-même, de sorte à être autonome pour réitérer l'action les années suivantes, ce qui est le cas depuis.

Objectifs du projet

Pour les enfants : prévenir les violences et abus sexuels dont ils pourraient faire l'objet, en contribuant à leur éducation pour ce qui est de :

- ✓ Prendre soin de soi et de son corps.
- ✓ Comprendre les notions de pudeur et d'intimité.
- ✓ Protéger son intégrité corporelle.
- ✓ Identifier différentes situations problématiques (attouchements, agressions...) et pouvoir y dire « NON ».
- ✓ Identifier les adultes auprès desquels chercher de l'aide en cas de besoin.
- ✓ Pour les enseignantes : repérer les enfants potentiellement concernés afin, en dehors du temps d'animation, de recueillir leur parole et d'effectuer le cas échéant un signalement.
- ✓ Prévenir de nouvelles infections au VHB par une orientation des jeunes dépistés positifs vers la prise en charge médicale, et par la proposition de vaccination aux jeunes dépistés négatifs.

Publics concernés

- ✓ Enfants âgés de 6 à 11 ans (du CP au CM2) scolarisés à l'école élémentaire Emile Barthelon de Bourg-lès-Valence.

Durée du projet

De 2021 à 2024 : le cycle de trois séances est mis en œuvre en routine à un même moment de l'année pour tous les niveaux de classe (voir plus bas).

Déroulement du projet

Phase 1

- Février-mai 2021 : Conception, avec l'appui de Promotion Santé Drôme, d'un cycle de séances basées d'une part sur des représentations imagées du corps des filles et des garçons à différents âges de la vie, et d'autre part sur des situations problématiques fictives mais plausibles ; Communication sur le projet auprès des parents.

Phase 2 :

- Juin 2021 : premières séances auprès des enfants, communication auprès des parents.

Autres effets repérés

- ✓ Favorisation de l'accès à la santé des jeunes par leur accompagnement individuel et collectif à l'obtention de la Protection universelle maladie (PUMA) ou de l'Aide médicale d'Etat (AME).
- ✓ Favorisation de la capacité des jeunes à agir individuellement et collectivement pour leur santé.
- ✓ Renforcement du travail en partenariat avec des associations et des bénévoles.

Source d'impulsion

- ✓ Début 2021, les sujets de l'inceste et des abus sexuels subis par les enfants étaient sous les feux des projecteurs de l'actualité, du fait de l'installation de la CIIVISE par le Président de la République ainsi que de la parution du livre « La Familia grande » de Camille Kouchner et de l'émergence du hashtag #metoinceste sur les réseaux sociaux.

Partenaires impliqués

- ✓ Equipe Drôme de Promotion Santé ARA (une chargée de projets).

LES LEVIERS D'EFFICACITÉ

Avoir conçu en équipe le cycle de séances (avec l'appui de Promotion Santé Drôme)

► Pourquoi ?

Cela a beaucoup favorisé l'appropriation du contenu, dissipé les appréhensions et inquiétudes initiales, et permis d'inscrire les séances dans la pratique professionnelle – les enseignantes témoignant du fait que leur mise en œuvre a été intégrée en routine, quand bien même « on ne le fait pas forcément avec plaisir car c'est toujours beaucoup d'émotions ».

► Comment ?

- ✓ Accepter au préalable la part d'inconnue inhérente à un tel projet : les préoccupations des enfants, la nature de leurs questionnements, les révélations potentielles...
- ✓ Quatre réunions d'une heure trente ont été organisées entre Promotion Santé Drôme et les enseignantes.
- ✓ Ces réunions se sont déroulées sur la pause de midi, l'un des seuls moments de la journée lors duquel les enseignantes peuvent se retrouver.
- ✓ Chaque réunion a pris la forme d'un question-réponses réciproque.
- ✓ Entre chaque, les enseignantes devaient effectuer des recherches et concevoir une partie du contenu pour la fois suivante.

Trouver le bon positionnement en fonction des situations

► Pourquoi ?

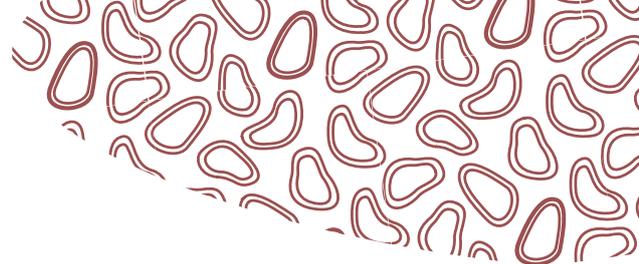
Après des enfants, cela permet de conserver une capacité d'adaptation par rapport à des questions ou des sujets auxquels on ne s'attend pas. Cela permet également d'assumer pleinement le projet auprès des parents. In fine, cela contribue à normaliser le sujet au sein de l'école.

► Comment ?

- ✓ Ne pas hésiter à parler de ses appréhensions et inquiétudes avant les séances.
- ✓ Permettre aux enfants, dès la première séance, de « rire un bon coup » de certains termes (« zizi », « zézette », etc.). Ce moment lors duquel « les enfants réagissent énormément » – réactions par ailleurs tout à fait normales – permet qu'ils soient par la suite plus calmes et disponibles pour passer à autre chose : parler du corps, de l'intimité, de la pudeur...
- ✓ Faire conscientiser aux enfants des situations problématiques peut passer par cette question : « dans cette situation, est-ce que ça fait "oui" ou "non" dans votre tête ? ».
- ✓ Débriefing collectivement après les séances.
- ✓ Ne communiquer auprès des parents qu'après avoir construit puis mis en œuvre une première fois les séances, en nommant clairement les choses pour ne pas alimenter une forme de tabou.

Astuce

Lors de la première année du projet, l'information des parents s'est faite par le biais d'un mot écrit dans le cahier des enfants, en présentant le projet dans sa dimension préventive et comme « une porte ouverte pour les victimes éventuelles ». Une des enseignantes avait aussi collé dans le cahier certaines planches utilisées lors des séances pour expliciter encore plus le contenu, d'autant qu'un certain nombre de parents ne parlent pas français. L'équipe n'a reçu jusqu'à présent aucun retour négatif – et même aucun retour tout court, pour plusieurs raisons possibles : les informations apportées sont claires et n'appellent pas de questions et réactions, l'implication des parents dans la vie de l'école n'est déjà pas très importante d'une manière globale... Quoiqu'il en soit, les enseignantes consacrent désormais moins d'énergie à communiquer auprès des parents, leur information ne se faisant plus à présent que via le conseil d'école.



Réitérer le cycle de séances à chaque niveau de classe

► Pourquoi ?

Réitérer un même cycle de séances tout au long de la scolarité – en adaptant certains supports et sujets en fonction de l'âge – favorise l'élaboration psychique chez les enfants. Cela leur permet également de réactiver le souvenir des séances passées et de ce qui avait été dit alors.

► Comment ?

- ✓ Réutiliser les mêmes types de supports (ex : images, planches...) d'une année sur l'autre
- ✓ Ne pas hésiter à réajuster une séance en cours dès lors que les enfants n'écoutent plus ou qu'il n'échangent plus entre eux

Rappel de loi

En contexte scolaire, c'est une manière de mettre en œuvre l'obligation prévue par la loi (Code de l'Éducation, circulaire du 12 septembre 2018) de réaliser trois séances par an et par groupes d'âge homogène sur le sujet de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Animer les séances à un même moment de l'année pour l'ensemble des classes

► Pourquoi ?

Cela contribue à normaliser le sujet au sein de l'école en prenant en compte que les enfants se parlent à la récréation, et en permettant aux enseignantes de débriefer au même moment sur ce qu'elles ont vécu : leurs enthousiasmes, leurs surprises, ce qui peut éventuellement les avoir mis en difficulté et auquel cas comment elles s'en sont sorties.

► Comment ?

- ✓ Proposer les séances les mêmes jours et aux mêmes heures pour toutes les classes, ou tout au plus à 1 jour près
- ✓ Entre chaque, les enseignantes devaient effectuer des recherches et concevoir une partie du contenu pour la fois suivante.

Posture professionnelle

Au moment où sont rédigées ces lignes, l'équipe enseignante n'a pas eu jusqu'à présent à devoir gérer une situation de révélation lors d'une séance de violences sexuelles ou de maltraitance. Nous rappelons que dans le cas où cela arrive, il est essentiel de ne pas rester seule : référez-en à votre hiérarchie et n'hésitez

À noter

Ce projet a été réalisé avant la publication par le Ministère de l'Éducation nationale du programme officiel d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité par niveaux de classes.

Contact porteur du projet

Chrystelle Genin, enseignante -
ce.0260985E@ac-grenoble.fr

